



1380, Notre-Dame, Saint-Maurice (Québec) G0X 2X0
Téléphone : 819-374-5480 Courriel : delasource@csduroy.qc.ca
Site Web de l'école : http://accueil.csduroy.qc.ca/de_la_Source

Procès-verbal de la séance régulière
du Conseil d'établissement,
tenue le lundi 2 décembre 2024 à 19h
à l'école **de la Source** de Saint-Maurice,
sous la présidence de Mme Mélanie Langlois sont présents :

M. Patrick Martel
Mme Émilie Bédard
Mme Claudia Boudreau
Mme Karine Veillette
Mme Susie Néron
Mme Hélène Robitaille

Mme Anne-Marie Jacques
Mme Catherine Delisle
Mme Mélanie Langlois
Mme Carolane Ghielen-Saucier
M. Mathieu Roberge

Absence : Mme Geneviève Mayer

1. Ouverture de l'assemblée, vérification du quorum et présentation des membres

Mme Mélanie Langlois, substitut présidente, constate le quorum et souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. Adoption de l'ordre du jour

CÉ-24/25-18 Il est proposé par Mme Émilie Bédard, membre du Conseil d'établissement, d'adopter l'ordre du jour de la séance du 5 décembre 2024.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal du 21 octobre 2024

CÉ-24/25-19 Il est proposé par M. Mathieu Roberge et résolu que le procès-verbal de la séance du 21 octobre 2024 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivi du procès-verbal de la séance du 21 octobre 2024

Aucun

5. Mot du public

Aucun

6. Dossier consultation ou information

CÉ-24/25-20

6.1 Critères de sélection de la direction d'établissement

Les membres du conseil d'établissement sont invités à se réunir, en l'absence de la direction pour discuter des critères de sélection de la direction de notre école. Cette opération doit se dérouler annuellement, même si la direction vient tout juste d'être nommée à ce poste. La présidente du Conseil d'établissement fera parvenir ces critères au bureau de la direction générale du Centre de service scolaire.

CONSIDÉRANT l'article 79 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que le Centre de services scolaire consulte le conseil d'établissement sur les critères de sélection des directions d'école;

CONSIDÉRANT les critères demandés pour un poste de direction d'école tels que décrits dans le règlement des cadres;

CONSIDÉRANT les compétences requises pour occuper un poste de direction;

IL EST PROPOSÉ par Mme Catherine Delisle, de recommander les critères de sélection de la direction d'école de la Source tels que transmis par la présidente du Conseil d'établissement au bureau de la direction générale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Dossier pour adoption

CÉ-24/25-21

7.1 Budget de l'école 2024-2025

M. Patrick Martel présente le budget de l'année scolaire en cours.

CONSIDÉRANT que conformément à la Loi sur l'instruction publique, le Conseil d'établissement de l'école de la Source doit adopter et transmettre au Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy son budget de fonctionnement et d'investissement pour l'année scolaire 2023-2024 ;

CONSIDÉRANT les crédits alloués à l'école par la Centre de services scolaire à ce jour ;

CONSIDÉRANT les données financières prévues pour les fonds propres à l'établissement ;

CONSIDÉRANT que le budget prévoit l'équilibre entre les revenus et les dépenses ;

CONSIDÉRANT que tous les ajustements ont été faits depuis le début de l'année;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction de l'établissement ;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Susie Néron, membre du Conseil d'établissement, que le budget 2024-2025 de l'école de la Source soit adopté et transmis au Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy dans l'état et la forme qu'il a été présenté ce soir.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Dossier approbation

8.1 Programme éducatif SDG

Mme Susie Néron présente le programme d'activités en service de garde en lien avec le programme éducatif de l'école de la Source. Ce document se veut représentatif des tâches du personnel en service de garde. Explications détaillées pour chaque thème.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

9. Points d'information de la présidente du conseil d'établissement

9.1 Date photo scolaire 25-26

Mercredi 24 septembre 2025

10. Points d'information de la direction

10.1 État des travaux de planification pour l'agrandissement de l'école

Quelques locaux seront disponibles pour le retour des Fêtes, soit : salle de danse, salle polyvalente, vestiaires des classes de l'agrandissement et des classes de maternelle.

Le déménagement des classes de maternelle et d'une classe de 3^e année est prévu pour fin janvier 2025. Actuellement ces classes se situent dans les modulaires, ce sera un retour dans le bâtiment principal.

10.2 Inscriptions à la maternelle en janvier 2025

Les inscriptions 2025-2026, se dérouleront du 20 au 31 janvier 2025.

10.3 Projet Desjardins

Suite à une demande de la direction, M. Patrick Martel, pour participer au projet Desjardins : « *La lecture, notre priorité* » un montant de 8000\$ nous a été accordé. Ce montant permettra de libérer les enseignantes afin d'élaborer des séquences d'enseignement communes, ce qui permettrait d'améliorer la réussite des élèves en lecture. Cette méthode est reconnue par la recherche comme étant efficace.

11. Point d'information de la déléguée au comité de parents

La réunion a été annulée, elle aura lieu le 10 décembre prochain.

12. Point d'information du service de garde

L'information concernant les inscriptions au service de garde, est à venir.

13. Point d'information des membres du personnel

13.1 Fête de Noël

Les activités organisées durant la semaine avant les vacances de Noël sont présentées. Du 16 au 20 décembre, il y aura une thématique pour chaque journée. Lors de la dernière journée, en collaboration avec les autobus Baribeau, il y aura une parade festive dans les rues du village de St-Maurice et quelques activités sont aussi prévues lors de cette journée.

14. Affaires nouvelles

Aucune

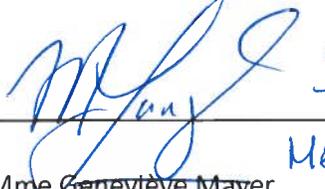
15. Date de la prochaine rencontre

Le 3 février 2025

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

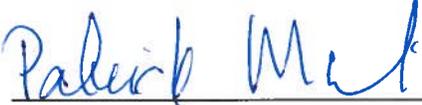
CÉ-24/25-22 **CONSIDÉRANT** que les points à l'ordre du jour sont épuisés; il est proposé par Mé Mathieu Roberge à 19h50, de lever l'assemblée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ



Melanie Langlois

Mme Geneviève Mayer
Présidente du conseil d'établissement 2024-20245



M. Patrick Martel
Directeur